

Résolution concernant les violences sexuelles dans les activités internationales humanitaires et les missions de maintien de la paix

Québec (Québec) | 5-10 juillet 2018

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie réunie à Québec du 5 au 10 juillet 2018, sur proposition du Réseau des femmes parlementaires,

Exprimons notre préoccupation face aux nombreuses dénonciations de nature sexuelle concernant les organisations humanitaires et les missions de maintien de la paix;

Prenant note que les auteurs de ces actes, qui se situent sur un continuum de problèmes qui vont de la pédophilie, au viol, à l'exploitation sexuelle et de la prostitution, n'ont malheureusement pas souvent été sanctionnés à la hauteur des fautes commises par les pays et/ou juridictions concernés, lorsqu'ils ne jouissent pas simplement d'une impunité. De plus, les victimes de ces scandales demeurent trop souvent sans accès à la justice ou à des dédommagements proportionnels;

Déplorons que lesdites activités entraînent un vrai commerce sexuel, qui a entre autres comme conséquences la propagation d'infections sexuellement transmissibles dont le VIH/sida; des grossesses non désirées; le choléra; et des enfants de père inconnu.

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie,

Recommande à tous les États et gouvernements de l'espace francophone de se doter d'un code d'éthique pour répondre aux violences sexuelles et à celles fondées sur le genre ainsi qu'à l'exploitation et aux abus sexuels commis lors des conflits et à travailler conjointement avec les organisations œuvrant sur leur territoire ainsi qu'avec le pays d'origine des membres des missions de maintien de la paix afin de prévenir, sanctionner et éradiquer de tels agissements.